

Tous ces détails témoignent du soin avec lequel le Consulat prépare les réceptions officielles ; et de son vif désir de plaire. Il ne regarde pas à la dépense, et il prodigue les cadeaux lorsqu'il croit pouvoir acquérir, par ces délicates attentions, la protection des personnages influents (1), à tel point que lors de la réforme municipale, en 1764, le roi Louis XV croit devoir limiter, dans le budget de la ville, la somme à employer en dons et en présents.

Outre cette générosité très large, obligatoire peut-être, ce qui me frappe c'est la préoccupation du Consulat d'avoir des inscriptions correctes, qu'il s'agisse d'un monument, d'une médaille, d'un présent, d'une décoration de rues ou simplement d'un divertissement comme le feu d'artifice. Je me garderai de citer cette multitude d'inscriptions allégoriques, de devises amphigouriques, véritables énigmes pour lesquelles on met à contribution tous les auteurs de l'antiquité, comme on peut le constater dans le récit du *soleil au signe du lion* (2). Je retiens seulement ce fait que le Consulat

(1) A chaque instant, pour la moindre occasion, des bijoux, des pièces d'argenterie sont distribuées par le Consulat.

Flacons d'argent, bassin d'argent, aiguière dorée (*Archives*, CC, 705). Cruche en argent doré (CC, 861). Coupe argent doré (CC, 883). Gallée argent doré (CC, 893). Coupe et drageoirs doré (CC, 1076). Chaîne en or (CC, 1167). Chaîne en or avec perles (CC, 1191). Vaisselle d'argent (CC, 1305). Carquant enrichi de pierreries (CC, 1379), etc., etc.

M. Natalis Rondot en a fait un certain nombre de citations dans son étude sur *les Orfèvres de Lyon du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1888.

(2) L'historien officiel de l'entrée solennelle de Louis XIII a pris soin non seulement de nommer les auteurs latins, auxquels l'érudit Pierre de Sève avait emprunté les pensées, mais d'indiquer l'application faite de ces citations dans l'ingénieux, mais certainement bizarre parallèle entre le roi et le soleil.